

Julie d'Andurain
Les troupes coloniales
Une histoire politique et militaire



PASSÉS / COMPOSÉS

Les troupes coloniales

DU MÊME AUTEUR

La Capture de Samory, 1898. L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest, Soteca, 2012.

Henri Gouraud, photographies d'Afrique et d'Orient. Trésors des archives du Quai d'Orsay, Éditions Pierre de Taillac, 2016.

Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action, Hémisphères Éditions / Zellige, 2017.

Marga d'Andurain, 1893-1948 : une passion pour l'Orient. Le mari passeport, Maisonneuve et Larose, 2019.

Le Général Gouraud : un destin hors du commun, de l'Afrique au Levant, Perrin, 2022.

Julie d'Andurain

Les troupes coloniales

UNE HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 979-1-0404-0284-8

Dépôt légal - 1^{re} édition : 2024, février

© Passés composés/Humensis, 2024

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction	9
--------------------	---

PARTIE I. UN OUTIL POLITICO-MILITAIRE

Chapitre 1. Un outil de conquête.....	17
Chapitre 2. Un outil politique	53
Chapitre 3. Un outil de défense	77

PARTIE II. L'ÂGE DE LA MATURITÉ

Chapitre 4. Une arme à part entière	101
Chapitre 5. La trinité coloniale : force jaune, force noire, conscription indigène	117
Chapitre 6. L'engagement en masse.....	139

PARTIE III. DES POITRINES OU DU MATÉRIEL ?

Chapitre 7. Sortie de guerre ?.....	167
Chapitre 8. De la fusion avec l'armée métropolitaine.....	201
Chapitre 9. Le tonneau des Danaïdes.....	235

Les troupes coloniales

PARTIE IV. ENTRE GUERRES ET PAIX

Chapitre 10. La France libre, incarnation de la Coloniale	261
Chapitre 11. Reconfigurations et abandons	289
Chapitre 12. Vers les indépendances.....	317
Conclusion	335
Liste des sigles et acronymes	341
Notes	345
Sources et bibliographie.....	377
Index.....	387

Introduction

Une histoire politique et militaire des troupes coloniales sur un long xx^e siècle couvrant la III^e et le début de la V^e République, réunissant la colonisation et la décolonisation en partant de l'expansion coloniale pour s'achever au départ des Français d'Algérie en 1962, n'existe pas encore.

Les raisons en sont multiples. L'institution militaire a généralement privilégié une histoire de type épique ou hagiographique, plus souvent régimentaire que globale, centrée sur les officiers plutôt que sur les soldats. Si son intérêt en termes de cohésion régimentaire peut se comprendre, sa valeur pour saisir les spécificités d'une arme aussi complexe que les troupes coloniales est, en revanche, nettement plus discutable. Il faut donc se tourner vers l'Université pour tenter d'avoir une vision d'ensemble. Or là, même si des opportunités de recherches existent réellement dans le sillage des spécialistes du fait militaire, il semble toujours assez difficile, aujourd'hui encore, d'aborder certains sujets institutionnels sans prendre parti ou sans être suspecté de le faire. L'histoire militaire tout comme l'histoire politique ont connu une éclipse du fait de la domination de l'histoire culturelle dans le champ des études historiques en France. Mais il semble bien qu'en matière de recherche sur le fait militaire, il y ait aussi une hiérarchisation non dite entre des sujets militaires « acceptables » et les autres. Enfin, les historiens sont généralement spécialisés sur une aire géographique (Afrique, Asie, Océanie, monde arabe). S'ils communiquent facilement entre eux, il existe encore trop peu de travaux transverses prenant en compte ce que l'on appellerait aujourd'hui les « circulations impériales ». Or, pour appréhender l'histoire des troupes coloniales, il est

nécessaire de s'inscrire dans le cadre d'une histoire globale, seule susceptible de rendre compte du mouvement colonial.

Pour avoir été le bras armé de la colonisation, les troupes coloniales n'ont à l'évidence pas bonne presse, à moins que l'on en ait une vision caricaturale opposant les figures : spadassins ou sabreurs de la République pour les uns, héros tour à tour conquérants, explorateurs et bâtisseurs pour les autres. Elles sont souvent confondues avec l'armée d'Afrique, voire l'armée en général. Difficile donc d'étudier le fait militaire colonial comme un « fait social total ». Héritage d'un antimilitarisme forgé dans la lutte contre l'institution militaire au temps de la décolonisation, on comprend très bien que l'Université ne soit pas toujours très à l'aise pour aborder ce domaine de recherche. Pourtant, les années passant, la mission de l'historien demeure : comprendre des organisations complexes, expliquer leurs interactions avec la société civile. Cela nous semble d'autant plus nécessaire que notre objet d'étude¹ – les troupes coloniales – a toujours été au moins autant un outil militaire qu'un outil politique.

Symbole de souveraineté, les troupes coloniales ont été l'un des instruments militaires de la République, non le seul, certes ; mais, nées dans le sillage de la défaite de 1870, elles ont eu dès leur origine pour mission de laver un affront, de soutenir la place de la France au sein de ce que l'on appelait alors « l'équilibre des puissances ». Mues par un sentiment de revanche, dans un climat impérialiste, elles deviennent une épée dans la main des responsables républicains qui hésitent entre la défense des acquis sociaux en métropole et l'expansion ultramarine, l'une pouvant éventuellement soutenir l'autre. Armée de « l'outre-mer », armée de la « plus grande France », les troupes coloniales ne parviennent cependant pas à devenir véritablement une « armée impériale ». Quand elles atteignent ce stade et cette qualification sous l'impulsion du général Bührer peu avant la Seconde Guerre mondiale, elles sont sur le point d'être absorbées par l'armée métropolitaine, processus qui s'interrompt un temps en 1940 pour reprendre de plus belle à partir de 1943. Cette incapacité à exister en tant qu'arme impériale constitue d'une certaine manière la marque de leur échec en tant

Introduction

qu'outil militaire, mais leur faillite est en réalité celle de toute une politique. Elle annonce déjà la décolonisation.

Notre propos consiste à expliquer ce long cheminement, de 1870 – date à laquelle l'outil commence à être véritablement pensé, non seulement comme une arme à part entière, mais aussi comme une structure relevant de l'armée de terre – à 1962 – moment où la décolonisation est considérée en grande partie comme achevée. Réaliser une histoire très large des troupes coloniales suppose d'entreprendre une histoire totale en prenant en compte l'histoire politique qui la sous-tend, l'histoire militaire et institutionnelle qui la fait vivre et enfin l'histoire culturelle qui en résulte. Nous ne chercherons à privilégier ni une histoire par « le haut » ni une « histoire par le bas » : l'historien ne saurait faire que les deux à la fois.

Nous avons dit précédemment qu'une histoire scientifique des troupes coloniales sur la longue durée n'existait pas. Des raisons structurelles, liées à leur histoire même, expliquent cette absence. Il s'agit de l'une des originalités de l'histoire de ces troupes, laquelle tient à sa création – la seule forgée par une loi –, à son périmètre d'action qui se modifie au fil des ans, mais surtout à son positionnement particulier en regard de l'armée métropolitaine. Mais s'il n'existe pas encore d'histoire globale de la Coloniale, on peut s'appuyer en revanche sur de très nombreux ouvrages abordant son histoire par période² ou par conflit³, des études collectives et d'excellentes synthèses⁴, des travaux de recherche traitant de l'histoire de ces troupes spécifiques par l'un de ses aspects⁵ ; on dispose également de très précieuses histoires comparées des Empires⁶. Enfin, les liens entre les deux guerres mondiales à travers le fait colonial ont été établis, tout comme la guerre mondiale s'est développée et poursuivie dans les colonies, en partie en Afrique pendant la Grande Guerre, en Indochine ou en Algérie après la Seconde Guerre mondiale⁷.

Ce partitionnement est le reflet des études sur les troupes coloniales. Leur présence simultanée sur de très nombreux théâtres d'opérations – en métropole, aux colonies – revient à voir les troupes coloniales partout et nulle part, c'est-à-dire à entraîner un phénomène de diffraction qui ne permet pas de cerner l'identité profonde

Les troupes coloniales

du corps. Cela tient avant tout à un problème de définition, sur la longue durée. Définir les troupes coloniales *stricto sensu* n'est en effet pas aisé. Dans les récits passés et présents, il est fort compliqué pour le néophyte de séparer les turcos des marins, des artilleurs, des marsouins ou des chasseurs d'Afrique, les tirailleurs sénégalais des tirailleurs tonkinois ou annamites, car toutes ces catégories militaires, toutes ces spécialités se confondaient autrefois dans les campagnes coloniales. On a pris l'habitude de les regrouper sous le vocable d'« armée coloniale », mais ce terme générique, à défaut d'être une usurpation – volontaire ou non –, est un abus de langage.

Le plus simple est peut-être de commencer par dire ce que ne sont pas les troupes coloniales : ce ne sont pas des marins (officiers ou soldats relevant du ministère de la Marine) ; ce ne sont pas des troupes « de ligne » formées par le ministère de la Guerre ; ce ne sont pas des hommes qui servent en Algérie comme les zouaves, les turcos, les spahis, les tirailleurs algériens, les Bat' d'Af, les joyeux... car tous ces corps sont rattachés à l'armée d'Afrique, qui est – son nom ne permet pas de le deviner – une formation métropolitaine ; ce ne sont pas non plus seulement des troupes de couleur, puisque l'on distingue une « Coloniale blanche » des troupes dites « de couleur ». Il s'agit en réalité d'un corps spécialisé et complexe qui, après avoir été formé par le ministère de la Guerre, embarque à bord des navires de la Royale où on les appelle traditionnellement les « troupes de marine ». Signe de leur difficulté à trouver leur place dans l'armée et, par-delà dans la société française, ces troupes destinées aux colonies s'appellent simultanément les « troupes de marine », les « troupes coloniales », les « troupes d'outre-mer », puis de nouveau les « troupes de marine ».

En réalité, cette formation militaire a d'abord été un *outil politique*, au sens où elle a servi la politique extérieure de la France⁸. Par la suite, elle a dû sans cesse s'adapter. D'abord instrument de conquête au temps de l'expansion, la « Coloniale », née officiellement en 1900, doit rapidement chercher à défendre son autonomie au sein de l'armée française face à la marine et à l'armée d'Afrique. Outil de défense privilégié des colonies à l'aube du xx^e siècle, cette force se présente davantage comme une composante militaire au

Introduction

moment de la Grande Guerre en proposant de trouver en Afrique une réponse à la faiblesse démographique de la métropole à travers la « force noire ». Au moment de la sortie de guerre, alors que la figure du tirailleur sénégalais s'impose au point de représenter pratiquement à lui seul la Coloniale⁹, les coloniaux voient leur place relative régresser au sein de l'armée française, leur positionnement étant disputé par les troupes métropolitaines d'une part et par une société civile largement pacifiste de l'autre. Dès lors, avec le souci constant de devoir choisir entre des « poitrines et du matériel », les troupes coloniales cherchent à se maintenir comme outil politique *et* militaire. Juste avant la Seconde Guerre mondiale, elles se présentent comme l'outil impérial par excellence. Mais c'est compter sans les rivalités d'armes et les velléités d'indépendance s'exprimant çà et là. Dès les années 1950, sur fond de guerres de décolonisation, il leur faut se réinventer pour continuer à exister.

PARTIE I

Un outil politico-militaire

Un outil de conquête

Cœur de matelot ou cœur de soldat ? Les marsouins et bigors de la « Coloniale blanche »

L'histoire des troupes de marine, ancêtres des troupes coloniales, s'ancre très loin dans le passé. La plupart des auteurs en font remonter l'origine au premier quart du xvii^e siècle, avec l'installation de la France aux Antilles, dans les Îles de France et de Bourbon, aux Indes. Certains donnent la date de 1622 ou de 1625 comme point de départ, quand d'autres la jugent plus tardive¹. D'emblée, elles sont composées de deux formations distinctes : des fantassins et des artilleurs enrôlés par des compagnies à charte ou des compagnies de colonisation. Le recrutement par des structures de droit privé entraîne d'emblée la formation d'une mentalité portée à l'autonomie, fil rouge de toute la pensée coloniale française ; il génère aussi une indétermination sur la nature même du recrutement : sont-ce des soldats de la marine ou des soldats de l'armée de terre ? Si, au xvii^e siècle, la question n'a guère d'importance, la situation évolue au moment de l'organisation des compagnies franches et du corps royal de la marine au xviii^e siècle. Le sujet de l'appartenance à l'armée de mer ou à l'armée de terre devient fondamental : il détermine non seulement le rattachement ministériel, mais aussi la façon dont les hommes seront formés, logés (garnisons coloniales ou métropolitaines) et comment ils seront notés et payés. Sans que rien ne soit tranché, les artilleurs obtiennent d'abord une forme de prédominance sur les fantassins du fait de la dimension savante de leur métier, de la maîtrise d'un art. Au milieu du siècle cependant,

alors que l'armée de terre récupère la défense des colonies, un nouveau paradigme militaire s'impose : considérant plus les fantassins que les artilleurs, Choiseul donne naissance à une infanterie de marine. Un embryon de formation coloniale apparaît pour une courte durée (1772-1784), mais elle est balayée par la tourmente révolutionnaire. L'armée de terre se contente donc de fournir des troupes à la marine pour occuper les garnisons coloniales. On est ainsi revenu à la situation *ante*. Cette position est bousculée par les campagnes du Second Empire.

Sans plan d'organisation préalable, Napoléon III développe un projet de colonisation en prenant en considération les nouvelles orientations européennes². Estimant que son gouvernement a un destin international à réaliser face à sa rivale, l'Angleterre, il invite ses contemporains à penser l'expansion ultramarine comme une nécessité politique et soutient les prises de gages dans les territoires lointains. La création des tirailleurs sénégalais sous l'égide de Faidherbe en 1857 ou l'expédition du Mékong de 1866 lancée par son ministre de la Marine, Chasseloup-Laubat, reçoivent son agrément, mais apparaissent surtout désirées par une élite politique et commerciale. Cette élite fait fonction d'opinion publique, mais elle est aussi d'essence militaire et partie prenante du projet d'expansion. La dimension militaire des formations s'inscrit bientôt dans le vocabulaire : du fait de leur rattachement au ministère de la Marine, ces corps d'infanterie et d'artillerie destinés à l'outre-mer prennent le nom de « troupes *de* marine ». On les distingue ainsi des « troupes *de la* marine ». En dépit de leur appellation, personne ne se trompe sur leur mission : constituer les troupes des colonies, l'Algérie exceptée. La multiplication des implantations maritimes permet de renforcer des positionnements commerciaux (Madagascar et Dakar), d'augmenter les possessions (Cochinchine et Cambodge, Nouvelle-Calédonie, côtes du Gabon, Obock), de créer ainsi des besoins toujours plus grands pour les troupes de marine, tous consentis par décrets. La guerre de Crimée (1854) entraîne l'organisation rationnelle des ports avec l'installation du 1^{er} régiment des troupes de marine à Cherbourg, le 2^e à Brest, le 3^e à Rochefort et le 4^e à Toulon, en miroir avec les

colonies (Martinique, Guadeloupe, Océanie, Cayenne, La Réunion, Sénégal), l'ensemble ne dépassant pas vingt mille hommes. D'un point de vue pratique, il s'agit de la mise sur pied d'un « modèle expéditionnaire pérenne ».

Napoléon III cherche aussi à renforcer son empire continental en lui adossant un « royaume arabe » en Algérie. Il souhaite souligner les contours d'une politique initiée par ses prédécesseurs tout en cherchant à résoudre les contradictions d'une occupation qui se veut ouverte et bienveillante, même si elle est dominatrice. Grâce à l'action de ses conseillers, inspiré pour la plupart par des saint-simoniens qui regardent la Méditerranée comme « le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident », il tente de régler les problèmes posés par les Bureaux arabes créés sous la férule de Bugeaud. Ces maîtres Jacques de la colonisation ont pris en main les « affaires indigènes », mais sont de plus en plus dénoncés comme les représentants d'un régime militaire par des colons algériens, généralement républicains et hostiles à l'Empire³. Les accusations professées contre le « régime du sabre », où l'on critique tour à tour l'omnipotence des militaires et leur inefficacité, posent la lancinante question des rapports entre militaires et civils aux colonies. La polémique exclut d'emblée le remplacement de l'armée d'Afrique par les troupes coloniales ou l'hypothèse d'une expansion des troupes de marine en terre algérienne. L'Afrique « blanche » devenant ainsi la chasse gardée de l'armée d'Afrique, il reste la possibilité aux troupes de marine de s'étendre en Afrique noire. Le décret de Plombières-les-Bains du 21 juillet 1857 donne une existence légale aux « tirailleurs sénégalais » et se contente d'enrégimenter les « troupes de couleur » dans l'armée française. À l'organisation plus formalisée des troupes d'infanterie et d'artillerie de marine s'ajoutent donc bientôt des corps indigènes constitués de tirailleurs noirs (1857), de tirailleurs annamites (1858), de cipayes de l'Inde (1867). Quand, à la fin du Second Empire, Élie de Vassoigne, inspecteur général et chef d'état-major de l'armée, réorganise les troupes de marine en quatre régiments d'infanterie de marine et un régiment pour l'artillerie, tous les éléments identitaires des troupes coloniales sont présents, en dehors d'un combat fédérateur.

Un outil politico-militaire

En 1870, les troupes de marine se sont déjà affirmées en Afrique, en Chine, en Grèce, en Crimée et au Mexique ; les conquêtes ont fait tripler de volume le cadre colonial. Mais elles ne disposent toujours pas d'une « tradition commune » qui leur donnerait leurs lettres de noblesse et la possibilité de s'affirmer comme une « arme » à part entière. Une telle absence les pénalise par rapport à d'autres corps, notamment la Légion étrangère animée par « l'esprit de Camerone⁴ ». Formation relevant de l'armée d'Afrique, la « Légion » est une redoutable concurrente par sa capacité à incarner une force expéditionnaire. Avec Camerone, elle a réussi à fixer la légende, à proposer un combat sacrificiel et héroïque comme patrimoine commun au moment où les traditions militaires se structurent et se renouvellent pour s'ancrer dans un schéma républicain. Alors qu'elles ne sont pas encore formellement constituées, les troupes coloniales aspirent elles aussi à se faire reconnaître comme un corps spécifique. On surnomme déjà les hommes « les lions de la mer » ; on leur attribue déjà un uniforme bleu de la marine rehaussé d'un collet jonquille, mais quoique disposant d'un état-major particulier, elles ne servent que dans un cadre régimentaire. Pour obtenir la reconnaissance en tant qu'arme spécifique, il est nécessaire de participer à un combat d'envergure, de niveau national de préférence, un combat susceptible d'assurer une visibilité, et par là même une identité propre, en mettant en valeur des spécificités propres au monde combattant : le feu, le sang, la gloire⁵.

Combat important sur un plan tactique dans le cadre de la guerre franco-prussienne, Bazeilles réunit l'ensemble de ces conditions. Il a lieu entre le 31 août 1870 et le 1^{er} septembre 1870 dans les Ardennes. Bazeilles compte alors deux mille habitants au bord de la grand-route reliant Sedan à Montmédy. Du fait de sa position de flanc est de la forteresse de Sedan, le village doit servir de point d'arrêt à la progression de l'ennemi, incarné par les Bavarois. Au cours de la journée du 31 août 1870, le village est âprement disputé dans un combat parfaitement inégal à un contre dix. Le nombre invite les Français à céder, mais ils refusent de se rendre et tiennent la position. Dans les deux camps, les hommes tombent en masse. La particularité du combat tient au fait que les troupes coloniales sont engagées pour

Les troupes coloniales

Chapitre 5. La trinité coloniale : force jaune, force noire, conscriptio indigène.....	117
<i>L'armée jaune, un projet politique.....</i>	117
<i>L'armée noire, un projet militaire.....</i>	124
<i>La conscription des indigènes.....</i>	131
Chapitre 6. L'engagement en masse.....	139
<i>L'effort de guerre du corps d'armée colonial.....</i>	140
<i>Troupes de choc ou troupes d'appoint ?.....</i>	154
<i>Recrutements, pressions et rébellions.....</i>	158

PARTIE III. DES POITRINES OU DU MATÉRIEL ?

Chapitre 7. Sortie de guerre ?.....	167
<i>Le sarrautisme, une nouvelle vision coloniale.....</i>	167
<i>TOE et « forces mobiles ».....</i>	174
<i>Les soldats du soleil.....</i>	191
Chapitre 8. De la fusion avec l'armée métropolitaine.....	201
<i>L'absorption des troupes coloniales par l'armée métropolitaine.....</i>	201
<i>Mise en valeur par les hommes ou le matériel ?.....</i>	216
<i>Le tirailleur, garde-chiourme ou bonne à tout faire ?.....</i>	226
Chapitre 9. Le tonneau des Danaïdes.....	235
<i>La mise en valeur d'un outil de guerre.....</i>	235
<i>Militarisation ou industrialisation ?.....</i>	243
<i>L'armée impériale de Mandel et Bühler : la « compénétration » plutôt que la fusion.....</i>	251

PARTIE IV. ENTRE GUERRES ET PAIX

Chapitre 10. La France libre, incarnation de la Coloniale.....	261
<i>Loyautés et engagements métropolitains.....</i>	261
<i>La Coloniale : France libre ou France des marges ?.....</i>	269
<i>« Colos » vs « métros », l'éternel combat.....</i>	275
Chapitre 11. Reconfigurations et abandons.....	289
<i>De l'autonomie des troupes coloniales.....</i>	289
<i>Comment sauver la Colo ?.....</i>	294
<i>Les paras-colo, le saut dans la guerre.....</i>	302

Table des matières

Chapitre 12. Vers les indépendances.....	317
<i>Anticipations et perspectives</i>	317
<i>Vers les indépendances</i>	323
<i>Mémoires et traces coloniales</i>	328
Conclusion	335
Liste des sigles et acronymes	341
Notes.....	345
Sources et bibliographie.....	377
Index.....	387